LA VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION

COMPÉTENCE 4
Du décret du 27 décembre 2022

Référent santé au travail

PROGRAMME

ACTU
Loi du 2 août 2021

Réglementation et cadre du suivi individuel
- Texte de référence (Loi du 2 août 2021)
- Modalités du suivi individuel et périodicité des visites
  - SIS
  - SIA
  - SIR

Notions fondamentales et prévention
- Rôles au sein de l'équipe pluridisciplinaire et apports de l'infirmier
- Typologie des risques professionnels
  - physiques
  - chimiques
  - biologiques
  - psychosociaux
- Principes généraux de prévention et démarches d'information du salarié

La visite d'information et de prévention (VIP)
- Cadre et organisation de la visite
- Organisation, cadre et trame d'entretien structurée
- Curriculum laboris et recueil des expositions
- Repérage des situations à risques
- Posture professionnelle et entretiens / situations complexes
- Conclusion de la visite
  - conseils
  - orientation et transmission au médecin (staff médical)

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

10 au 11 septembre 2026
12 au 13 octobre 2026
*07 au 08 décembre 2026
15 au 16 février 2027
*25 au 26 mars 2027
27 au 28 mai 2027
*04 au 05 octobre 2027
09 au 10 décembre 2027

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse / *Distanciel

DURÉE		RÉF.
2 jours	**2090 € ht** repas inclus	**VIPI**

OBJECTIF

Mener un entretien santé Travail dans le cadre d'une visite d'information et de prévention

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les modalités de suivi des salariés et le cadre législatif
- Recueillir des informations nécessaires à l'élaboration du curriculum laboris
- Identifier les risques professionnels, informer le salarié et donner des conseils de prévention
- Identifier le lien santé / travail
- Conseiller, informer et orienter les salariés
- Transmettre les informations au médecin du travail
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Assurer la traçabilité des expositions dans le dossier médical en santé au travail

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e) en poste ou souhaitant intégrer un service de prévention et de santé au travail

CETTE FORMATION FAIT PARTIE DU PARCOURS CERTIFIANT
«PRÉVENIR L'ALTÉRATION DE LA SANTÉ DES SALARIÉS»

EN SAVOIR +

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer

Formation animées par :

AURORE DESCHAMPS

- Infirmière en santé au travail et coordinatrice de la cellule PDP
- Consultante en santé au travail
- Intervenante au DIUST «Maintien en emploi» Université de Lille

ANNE-LAURE GNAGNIKO

- Infirmière Santé au Travail
- Coach professionnel
- Sophrologue

«Nous proposons une animation collaborative et bienveillante dans un climat de confiance. L'échange de pratique est au coeur de la formation, la théorie s'enrichit systématiquement de cas concrets et de l'expérience des participants.»

Aurore DESCHAMPS
Anne-Laure GNAGNIKO

Pré-requis : Exercer la fonction d'IST

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

VOS CONSULTANTES

Vos consultantes sont des expertes de terrain avec une expérience de plus de 20 ans en santé au travail. Leur connaissance du fonctionnement d'un service de santé au travail alliée à une pédagogie participative vont vous permettre de réaliser sereinement les visites d'information et de prévention au sein de votre structure.

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE

VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS

VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr